

REGLEMENT DU TOURNOI VETERAN DE BOISSEUIL

22 OCTOBRE 2017

Le juge arbitre du tournoi est Madame Géraldine BOURDACHE-DESVAUD.

Le numéro d'autorisation du tournoi est : en cours

La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses de vétéran 1 à vétéran 8, de NC à N3.

Le tournoi se déroulera en poules de 5 sans sorties de poules, en doubles hommes, doubles dames et doubles mixtes. Les tableaux seront constitués en fonction du CPPH des joueurs au 5 octobre 2017.

La répartition dans les tableaux sera effectuée par le logiciel badplus.

La date limite d'inscription est le 13 octobre 2017. Seuls les joueurs dont les licences sont validées par la FFBAD et accessibles sur Poona à la date limite d'inscription seront retenus.

Frais d'inscription : 10€ pour un tableau, 15 euros pour deux tableaux.

Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match. Les volants officiels sont les babolat 4.

Seuls ont accès aux terrains les joueurs appelés à jouer. Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir de l'annonce de leur match.

Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBad est exigée sur les terrains.

Les règles applicables sont celles édictées par la FFBad.

Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir la table de marque et le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel.

Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes (temps entre le dernier point du match précédent et l'annonce du match suivant). Ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

Tout volant touchant une structure du gymnase sera compté « faute », même au service. Tout volant touchant les paniers et supports de basket sera compté « let » au service puis faute en jeu.

En cas de forfait non justifié, aucun remboursement ne sera effectué après la constitution des tableaux qui sera effectuée le 14 octobre.

Tout joueur est susceptible d'être photographié par un membre de l'AS Bad Boisseuil durant le tournoi. Ces images pourront être diffusées sur le site internet du club. Merci de signaler à la table de marque si vous ne souhaitez pas que votre image soit publiée sur ce site.

Toute participation au tournoi de Boisseuil implique l'adoption du présent règlement.